

## ■ En Ville

# Aménagements et travaux

## Eclairage public, signalisation tricolore et voirie

### Travaux effectués

- Des bornes en fonte anti-stationnement ont été posées courant mars rue Gabriel Péri entre l'avenue de la République et la rue Edmond Champeaud ainsi qu'avenue Henri Ginoux, dès la rue Gabriel Péri.
- Le Conseil Général des Hauts-de-Seine a effectué des travaux du même ordre que ceux de la rue Barbès au niveau du carrefour de la N20 et de la rue Gabriel Péri.
- La réfection (trottoirs et chaussées) des rues François Ory et Louis Lejeune à hauteur du nouvel immeuble Sanofi-Synthelabo a été effectuée ; le trottoir de la rue Victor Bash, au niveau du CAM, a également été refait.
- L'aménagement de la voirie et le remplacement de l'éclairage public de la rue Périer (entre les rues Constant Juif et Guillot) ont finalement été effectués au début du printemps.
- Le réaménagement complet de la voirie et le remplacement des candélabres de la rue Carvès (entre la rue du Fort et l'avenue Henri Ginoux) et de la rue Racine (entre les rues Auber et Hippolyte Mulin) sont terminés. Dans la continuité de ces travaux, des carrefours et autres

passages piétons surélevés ont été créés à l'angle des rues Carvès et Victor Basch, Carvès et du Fort, Racine et Auber, Racine et Hyppolite Mulin, Périer et Guillot.

- Les chaussées des rues Curie et Pasteur (entre les rue Radiguet et du 11 novembre) ont été refaites en mars.
- Suite au programme de sensibilisation des scolaires mené par les animateurs du tri de Montrouge, il a été décidé de mettre en place une collecte sélective (excepté celle du verre) dans les cours d'écoles. Vingt-quatre corbeilles jaunes ont donc été posées dans les sept écoles élémentaires. La sensibilisation aux gestes citoyens commence dès le plus jeune âge. Pour renforcer l'efficacité de cette action, une formation à l'intention des surveillants et des gardiens a été dispensée par les animateurs du tri.



*Une des 24 corbeilles installées dans les écoles pour sensibiliser les enfants au tri sélectif.*

### Travaux prévus ou en cours

- La Ville poursuit son vaste programme de réhabilitation des ouvrages d'assainissement : les travaux sont en voie d'achèvement rues Salengro, Blanche, Descartes, Myrtille Beer et La Fontaine. D'autres ont commencé en avril rue du 11 novembre et d'autres encore sont programmés en juin et juillet dans les rues du Poitou, Morel, d'Estienne d'Orves et enfin Villa Leblanc entre juillet et septembre.

## Espaces verts et environnement

### Travaux effectués

- Les rosiers sont plantés ! Une centaine avenue Henri Ginoux à hauteur du plateau sportif de la piscine et d'autres rue Victor Basch autour du terrain du CAM.
- L'aménagement d'un petit espace vert au carrefour des rues Chateaubriand et Maurice Arnoux est en voie d'achèvement : des arbustes ont été plantés et du gazon semé.



*La rue Louis Pasteur après refecion de la chaussée.*



La rue Victor Basch mise à neuf (trottoirs et candélabres).

### Travaux prévus ou en cours

- Une nouvelle aire de jeu pour les 2 à 6 ans sera ajoutée à l'existant pour cet été dans le square du 75, avenue de la République.
- Des jeux ont été ajoutés ou remplacés dans les crèches Anne de Gaulle (un nouveau wagon et de petites structures dans le jardin des petits) et Carvès (un nouveau toboggan notamment).
- L'aménagement et l'extension de la cour de la halte-garderie se poursuivent.
- L'aménagement paysager à l'angle de la Villa Leblanc et de l'avenue Henri Ginoux est conditionné par l'intervention d'EDF sur un transformateur situé sur le chantier.
- Le remplacement de la pelouse synthétique du terrain de football et le réaménagement de l'aire d'athlétisme au Stade Municipal sont programmés entre juillet et septembre.

## Bâtiments

### Travaux prévus ou en cours

Les gros chantiers comme la réhabilitation du conservatoire et l'extension des écoles Haut-Mesnil et Berthelot (lire encadré page 13) se poursuivent. En parallèle, les services municipaux continuent à entretenir et aménager les autres équipements publics.

- L'entreprise chargée de la réhabilitation de la Maison des Associations sera désignée au cours du mois de juin. Les travaux seront lancés dans la foulée.
- La réhabilitation du Conservatoire se poursuit : maintenant que les travaux de démolition sont terminés, la phase suivante du chantier s'étalera jusqu'en octobre et concernera l'aile côté rue Racine : élévation de la salle de percussions isolée du reste du bâtiment, mise en place du "plancher danse", remplacement des menuiseries extérieures, création de la cage d'ascenseur. La rentrée au Conservatoire sera légèrement différée pour s'effectuer de nouveau du côté de la rue Racine.
- Le chantier du futur hôtel d'activités de la ZAC François Ory a commencé en avril. La livraison de cet équipement, destiné à accueillir une pépinière d'entreprises, est programmé pour le printemps 2005.
- La façade de la future médiathèque est en voie d'achèvement. Le public pourra à nouveau accéder à la bibliothèque par le 32, rue Gabriel Péri dès le mercredi 2 juin. La 2<sup>ème</sup> phase de travaux du côté du passage Draeger va donc pouvoir être lancée.



Futur Centre Administratif et Médiathèque (côté Passage Draeger)



*La façade de la future médiathèque est en voie d'achèvement.*

- Un pôle Santé-Social va être créé. Il s'agit de restructurer le Centre Municipal de Santé afin d'y intégrer le Centre d'Action Sociale. Une étude visant à définir les besoins des utilisateurs est en cours.
- Des études portant sur les futures arcades rue du Colonel Gillon intégrant, s'ils le souhaitent, les commerçants situés actuellement place Cresp sont

## Ecoles : Répondre au mieux aux besoins

L'été est traditionnellement le moment pour effectuer les travaux d'aménagement et d'entretien dans les écoles. L'été 2004 sera particulièrement chargé.

- A l'école Raymond Queneau, la chaufferie sera réhabilitée et la toiture de la terrasse refaite.
- A l'école élémentaire Boileau, c'est la 2<sup>ème</sup> tranche de réfection des menuiseries extérieures qui sera effectuée.
- A l'école maternelle Rabelais, la transformation et l'aménagement en salle de classe et dortoirs d'un ancien appartement sont d'ores et déjà achevés. Cet été, ce sont les sols plastiques des couloirs du 1<sup>er</sup> étage qui seront changés.
- A l'école élémentaire Buffalo, il en sera fait autant, au 2<sup>ème</sup> étage cette fois.
- La procédure d'attribution des marchés concernant l'extension de l'école maternelle Haut-Mesnil est en cours. Deux dortoirs seront aménagés en plus des cinq salles initialement prévues (dont une indépendante de l'école qui sera consacrée aux activités du centre de loisirs maternel). Il s'agit aussi de réaménager les parties communes de l'établissement et d'accroître de

lancées dans le cadre de la Déclaration d'Utilité Publique.

- Sont en cours des études portant sur l'aménagement du futur Centre Culturel et de Congrès.
- Des modules, qui serviront de vestiaires, seront installés en juin à côté du terrain de hockey du CAM.
- Dans la ZAC du Nord, les travaux de création d'un jardin d'enfants se poursuivent : la pose du plancher chauffant et le cloisonnement sont en cours. La livraison de l'équipement est prévue pour la rentrée de septembre.
- Le chantier de la future halte-garderie de la ZAC Messier a débuté : 30 enfants seront accueillis d'ici la fin de l'année dans cet équipement d'une surface d'environ 300 m<sup>2</sup>.
- La Ville a préempté le pavillon qui jouxte la crèche du 11 novembre afin de réaliser un nouvel équipement petite enfance à l'horizon 2005.

100 m<sup>2</sup> l'avancée du hall. Un ascenseur desservira les deux niveaux. Quant à la cuisine, elle passera en "liaison froide".

- L'entreprise chargée des travaux d'extension de l'école maternelle Marcelin Berthelot a été désignée. Il s'agit de créer quatre salles sur deux niveaux, d'agrandir le réfectoire et de moderniser la restauration scolaire à l'instar de ce qui a été fait à Raymond Queneau et à Rabelais.

Enfin, pour accueillir au mieux les nouveaux élèves en maternelle, et dans l'attente de la construction d'une école maternelle Maurice Arnoux définitive, deux écoles vont être créées cet été.

- La maternelle Amaury Duval jouxtera l'école élémentaire Raymond Queneau.
- La maternelle Maurice Arnoux prendra place dans les locaux de l'actuel centre de loisirs. Pour que les enfants soient accueillis dans les meilleures conditions, 40 modules identiques à ceux existants seront également réhabilités. D'autres modules affectés à la cuisine et à l'espace restauration verront le jour.

Ces deux écoles seront dotées de cinq classes, d'une cuisine, d'un espace restauration en liaison froide, d'un bureau pour la directrice, d'une salle des maîtres... bref, de tout ce qu'il faut pour assurer une scolarité normale.

## ■ Un bon Plan pour demain ! Urbanisme : Notre P.L.U. éclipsera notre P.O.S.



Une exposition publique consacrée à la révision du Plan Local d'Urbanisme s'est tenue du 5 au 16 avril dans le hall du centre administratif. Les panneaux présentés étaient le fruit d'enquêtes menées en fin d'année 2003 : de nombreuses données

étaient intégrées telles que la population, l'habitat, l'économie, les transports, l'environnement de notre ville, etc. La loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) du 13 décembre 2000 induit la conception d'un projet global d'aménagement du territoire intégrant les notions de développement durable. C'est pourquoi, fin 2002, la Ville a prescrit la révision de son P.L.U., document de planification urbaine plus large et plus complet que le P.O.S. La mise en forme du projet de plan se poursuit jusqu'en septembre 2004. L'objectif est d'approuver le P.L.U. en septembre 2005.

Plus d'informations sur l'avancée de ce dossier dans notre prochain numéro ou auprès de la Direction de l'Aménagement Urbain au 01 46 12 73 00.

## ■ Un arbre remarquable et remarqué



Vous le connaissez bien ! L'érable acer negundo américain du square de l'Hôtel de Ville s'est fait remarquer par le Conseil Général. En effet, notre colosse de 17 mètres d'envergure pour 13 de hauteur est présenté dans l'édition 2004 de l'ouvrage « L'arbre remarquable dans les Hauts-de-Seine » publié par le Département.



## ■ Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

### Rénovez votre habitat à moindres frais !

Les objectifs de l'OPAH sont la lutte contre la vétusté des habitats et le soutien à la rénovation des logements et des immeubles. Ce dispositif est aussi un excellent moyen de rénover et parfois de sauvegarder le patrimoine d'immeubles anciens. Les propriétaires (occupants ou bailleurs), gérants ou locataires de logements situés dans le périmètre défini sont invités à se renseigner auprès du Pact Arim pour pouvoir bénéficier d'aides.

Les travaux les plus courants concernent la mise aux normes de logements privatifs, les ravalements de façade, les réfections de cages d'escaliers, mais aussi les travaux sur les réseaux, etc. Cela concerne les pavillons comme les immeubles, les parties privatives comme les parties communes. Il est possible de bénéficier d'aides pour l'installation d'un ascenseur, pour la suppression des peintures au plomb, etc. D'autre part, il peut s'agir d'installation du chauffage central, de la création d'une salle d'eau, etc.

Plus de renseignements auprès du Pact Arim 18, rue Périer (le lundi de 16h à 20h et le mercredi de 10h à 13h) – Tél. : 01 49 65 91 58.

## ■ Concours des Maisons et Balcons fleuris

### Inscriptions jusqu'au 30 juin !

Rendez-vous aux services techniques de la Ville ou renvoyez le coupon d'inscription ci-dessous. Attention, pour bien signaler au Jury qui passera cet été votre balcon ou votre jardin, nous vous invitons à retirer auprès des services techniques un petit panneau qu'il conviendra d'afficher pour qu'il soit visible de la rue.

Renseignements au 01 46 12 75 20.

## Concours des Maisons et Balcons fleuris 2004



Nom : .....

Nombre de fenêtres : .....

Prénom : .....

Autres précisions (par exemple 5<sup>ème</sup> fenêtre en partant de la gauche ; à l'angle... ) : .....

Adresse (la plus précise possible : étages, etc.) : .....

.....  
.....  
.....

Tél. : .....



## ■ Les Recyclades La grande fête du tri et du recyclage

Jeudi 24 juin, la Ville de Montrouge, en partenariat avec Eco-Emballages, met l'accent sur l'environnement et crée, square Renaudel, un véritable village du tri et du recyclage.

Dès 17h, tous les Montrougiens sont invités à découvrir les coulisses de ce secteur à travers un parcours de stands illustrant la filière, du tri au recyclage en passant par le traitement des matériaux.

Sur place, des animateurs vous montrent comment utiliser vos briques alimentaires de façon ludique, d'autres vous sensi-

bilisent à la préservation de l'environnement (gaspillages et pollution de l'eau, etc.).

Un mini point de tri, des informations sur le cycle des matières, une démonstration de compostage, une benne de collecte, etc. seront à disposition pour que chacun prenne conscience des enjeux environnementaux de la gestion des déchets ménagers ; l'occasion d'apprendre et d'adopter les réflexes "éco-citoyens" au quotidien !

### L'écolo'case

Les enfants ayant participé aux ateliers des animateurs du tri pendant l'année scolaire présentent leurs travaux dans l'écolo'case, une grande maison faite d'emballages destinés au bac jaune. En effet, à partir de matériaux recyclables, les enfants ont confectionné des objets du quotidien pour aménager la maison. Vous serez certainement étonné par leur imagination fertile et leur sens pratique !

De 9h à 17h, le village sera exclusivement réservé aux élèves ayant participé aux ateliers des animateurs du tri pendant l'année scolaire.

Dès 17h, parents et autres Montrougiens sont invités à les rejoindre.

Entrée libre dès 17h au square Renaudel (avenue Jean Jaurès).

Renseignements au  
01 46 12 74 64.



## ■ Ordures ménagères Hygiène et respect !

La vue d'un sac poubelle éventré par les chiens devant votre porte vous est insupportable... Pour éviter un tel étalage, il suffit de déposer les poubelles **DANS** le bac à couvercle vert foncé et non à côté. Si le bac est plein, attendez le surlendemain : les services municipaux de ramassage collectent vos

ordures ménagères un jour sur deux (lundi, mercredi et vendredi). La Ville peut difficilement faire mieux ! et vous ?

Renseignements au 01 46 42 75 20.

### Propreté de Montrouge : tous concernés !

Devant un dépôt sauvage, une corbeille à papier qui déborde, des détritrus répandus sur les trottoirs...

Réagissez et appelez "Montrouge Propreté" au 01 46 12 74 89.

